

# ÉTAPE 3

## DU 10 AU 30 JUIN 2021

PLAN DE  
REDEMARRAGE



- Couvre-feu à 23h
- Pas de restriction de déplacement



### ENTRAÎNEMENT

- > Poursuite du travail des situations de contact
- > Situations d'entraînement et jeux avec contact
- > Situation d'opposition : jeu à ceinturer et à plaquer
- > Continuer les travaux pour améliorer les techniques de chutes au sol, de plaquages et de rucks.



### MATCHS ET TOURNOIS Jeunes et Seniors

- > À partir du 16 juin possibilité de jouer avec plaquage
- > Règles aménagées pour le X et XV (Mêlée simulée entre autre)
- > Pour le rugby à 7 possibilité de choisir entre les règles olympiques ou les règles du X7 (pratique World Rugby)
- > Matches, tournois ou festivals possibles entre équipes
- > Public possible (65% de la jauge du stade dans la limite de 5000)
- > Utilisation du Pass sanitaire au-delà de 1000 personnes.



### PLATEAUX ET TOURNOIS EDR

#### Pour le week-end du 12 et 13/06/21

- > U6 : premiers de l'EDR
- > U8 : Toucher + 2 sec. et jeu au contact
- > U10 U12 : Toucher + 2 sec. et jeu au contact
- > U14 : Toucher + 2 sec. et jeu au contact

#### A partir du 16/06/21

- > U6 : premiers de l'EDR
- > U8 : Toucher + 2 sec. et jeu au contact
- > U10 U12 : Toucher + 2 sec., jeu au contact et rugby éducatif
- > U14 : Toucher + 2 sec., jeu au contact et rugby éducatif



**AVANT DE SE RENDRE À SA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT OU DE COMPÉTITION, CHAQUE JOUEUR DOIT EFFECTUER UNE AUTO-ÉVALUATION QUOTIDIENNE DE SA SANTÉ :**

**Est-ce que je présente l'un des symptômes suivants ?**

- ✗ Toux
- ✗ Fièvre supérieur à 38 degrés
- ✗ Mal de gorge
- ✗ Perte de l'odorat et du goût
- ✗ Essoufflement

**Si oui**

- Suivre les conseils des autorités sanitaires locales
- Rester chez soi et consulter son médecin traitant
- Prévenir son club.

**Chaque club doit en cas de suspicion de personne infectée :**

- ✓ Prévenir les membres du groupe d'entraînement pour qu'ils restent confinés,
- ✓ Fournir la liste du groupe et les coordonnées des personnes au médecin traitant.



**IMPORTANT : un joueur ne peut pas aller à l'entraînement s'il présente les symptômes ci-dessus ou si lui-même ou une personne de son foyer a été diagnostiquée comme ayant la maladie COVID 19. Pour les personnes ayant contracté la Covid-19, une consultation médicale s'impose avant la reprise de l'activité.**